

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 2 mai 2016 à 19h30

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte  
Mme Manon Olivier  
M. François Beaulieu  
M. Daniel Giroux  
M. Daniel Roy  
Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Rénauld Grondin, maire

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 4 avril 2016.
3. Adoption du procès-verbal du 4 avril 2016.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de mai 2016.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Comités : Loisirs – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – École – Pompiers – Développement
7. Exemption de lecture du Règlement no 157-2016 modifiant le règlement no 131-2008 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
8. Adoption du Règlement no 157-2016 modifiant le règlement no 131-2008 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
9. Traitement des élus en 2 versements
10. Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
11. Inscription au congrès de l'ADMQ
12. Demande de versement C.D.E.
13. Rénovation de l'intérieur et de l'extérieur du centre des loisirs
14. Achat d'une tondeuse
15. Lignage de rues
16. Réparation de l'égout pluvial 3<sup>e</sup> rang
17. Réparation de manhole rue Henri
18. Reconnaissance du comité des arts et de la culture de Val-Alain
19. Semaine de la municipalité : publicité
20. Dérogations mineures (2)
21. Affaires nouvelles :
  - a. Vente surplus
  - b. Demande du comité d'embellissement
  - c. Système de traitement d'eau
  - d. Projet restaurant sortie 261
  - e. Demande du Cercle de Fermières de Val-Alain
22. Période de questions
23. Levée de la séance

.....

2016-05-076

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2016-05-077

**EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2016.**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 4 avril 2016, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité  
.....

2016-05-078

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2016.**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 4 avril 2016, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité  
.....

2016-05-079

**ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE MAI 2016**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de mai 2016.

Adoptée à l'unanimité  
.....

2016-05-080

**COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois de mai 2016. :

.....		
C1600136	Fonds de l'information sur le territoire : Avis de mutation	8.00
C1600137	CIB : Programme aînés	287.44
C1600138	FQM : Dicom	117.65
C1600139	Laroche, Clément : Déneigement 2015-2016	1 632.64
C1600140	Municipalité de Joly : Caméra+entente incendie, inspecteur	6 014.20
C1600141	Robitaille Équipement inc. : Lame, patin fonte, boîte Inter	1 553.31
C1600142	Les Entreprises Trema inc. : Balayage des rues	1 881.28
C1600143	Dépanneur P. Bédard & Fils inc. : Essence	51.56
C1600144	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	373.84
C1600145	Restaurant Le Jaseur : Réception Rencontre des maires MRC	355.00
C1600146	Produc-Sol inc. : Entretien avril	137.97
C1600147	Oxy R + inc. : Acétylène	244.20
C1600148	Akifer inc. : Inspection puits salle municipale	991.66
C1600149	Équipements d'entrepôt Lévis inc. : Chariot, casiers, bacs	2 390.33
C1600150	Martin & Lévesque inc. : Uniformes service incendie	1 366.05
C1600151	Familiprix Bégin -Croteau-Boudreau : Epipen, glucose P.R.	713.49
C1600152	Ville de Plessisville : Entente de loisirs	2 529.45
C1600153	Automatisation JRT inc. : Système automatisation égouts	293.19
C1600154	Hydro-Québec : Rue de la Station	340.89
C1600155	ADMQ : Inscription au Congrès 2016	578.32
C1600156	Maurice Junior Sirois : C.C.U.	100.00
C1600157	Bourgeois, Émile : C.C.U.	100.00
C1600158	C.D.E. Val-Alain : 2 <sup>e</sup> Versement	15 000.00
C1600159	Solutia Telecom : Étuis téléphones	63.43

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

C1600160	Ministre Des Finances : Mise à jour R.P.V.E.L.	138.00
C1600161	Ministre Des Finances : Demande de licence R.B.Q.	1 474.52
C1600162	Hydro-Québec : Éclairage public	598.85
C1600163	RDL Lamontagne Proulx inc. : Services professionnels	6 346.62
C1600164	Distribution Praxair Canada : Locations bouteilles	57.14
C1600165	Hydro-Québec : 1245 2 <sup>e</sup> Rang	463.77
C1600166	Bell Mobilité : Cellulaires	240.77
C1600167	Telus Quebec : Pompiers, téléphone et internet	403.41
C1600168	Supérieur Propane : Location cylindre loisirs	18.40
C1600169	Toshiba Solution d'affaires : Photocopies	178.28
C1600170	Koodo Mobile : Cellulaire pompiers	41.51
C1600171	Pages Jaunes : Publicité Pages Jaunes	99.03
P1600108	Freins Démarreurs Plessis : Lames scie, Jacks remorque, brosse	420.24
P1600109	Buropro : Livres bibliothèque	611.85
P1600110	Aréo-Feu : Boyaux incendie	7 732.07
P1600111	Maxxam Analytics : Analyses d'eau potable	393.79
P1600112	Location LPL inc. : Location balai motorisé	59.79
P1600113	Les Entreprises Lévisiennes inc. : Bitume	474.28
P1600114	Marius Marcoux & Fils inc. : Lumières de rue	2 113.26
P1600115	Blier, Chantal Mme : Cirage plancher centre municipal	240.00
P1600116	Protection Incendie PC : Inspection air pack	163.09
P1600117	Laboratoires Environex : Analyses d'eaux usées	83.36
P1600118	Wood Wyant : Sani Drip 20 L	182.54
P1600119	Placide Martineau : Asphalte, scie, plomberie, sel adoucisseur	1 318.27
P1600120	Recyc.Lav inc : Ramassage gros rebuts	132.22
P1600121	Bisson France : C.C.U.	100.00
P1600122	Buropro : Fournitures de bureau	89.96
P1600125	Municipalité de Laurier-Station : Quote-part déchets	314.10
P1600126	Municipalité de Laurier-Station : Quote-part Recyclage	770.72
P1600127	MRC de Lotbinière : Quotes-parts	13 899.08
P1600128	Municipalité de Laurier-Station - Quote-part Recyclage	770.72
P1600132	Buropro : Papeterie	133.75
P1600134	Blier, Chantal Mme : Entretien ménager	500.00
	Frais de déplacement	1238.36
	Salaire	24 590.07

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2016-080

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 103 515.72 \$

Caroline Fortin, directrice générale / secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

**2016-05-081**      **EXEMPTION DE LA LECTURE DU RÈGLEMENT 157-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 131-2008 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du Règlement n° 157-2016 modifiant le règlement n° 131-2008 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2016-05-082**      **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 157-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 131-2008 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du Règlement n° 157-2016 modifiant le règlement n° 131-2008 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2016-05-083**      **TRAITEMENT DES ÉLUS EN 2 VERSEMENTS**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers que les élus qui désirent leur traitement en deux (2) versements doivent faire une demande écrite à la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2016-05-084**      **PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

Attendu que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Lotbinière est en vigueur depuis le 9 février 2009;

Attendu que l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie prévoit que le schéma doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

Attendu que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie fera l'objet d'une analyse par les conseillers en sécurité incendie du ministère de la Sécurité Publique et qu'au terme de cette analyse une demande d'attestation de conformité sera adressée au ministère de la Sécurité Publique;

Attendu que la MRC de Lotbinière a transmis le 26 avril 2016 à l'ensemble des municipalités de la MRC leur plan de mise en œuvre du schéma incendie révisé décrivant les mesures envisagées afin d'atteindre les objectifs ministériels;

Attendu que la municipalité de Val-Alain est en accord avec les actions figurant à l'intérieur de son plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Lotbinière;

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers d'adopter le plan de mise en œuvre tel que transmis par la MRC de Lotbinière le 26 avril 2016 et joint à la présente.

Adoptée à l'unanimité

.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

- 2016-05-085**      **INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ADMQ**  
Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais d'inscription de 578,32 \$ pour le congrès de l'ADMQ au mois de juin 2016 à Québec ainsi que les frais de déplacement de la directrice générale.
- Adoptée à l'unanimité  
.....
- 2016-05-086**      **DEMANDE DE VERSEMENT C.D.E.**  
Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de déboursier le versement de 15 000 \$ à la Corporation de Développement économique de Val-Alain.
- Adoptée à l'unanimité  
.....
- 2016-05-087**      **RÉNOVATION DE L'INTÉRIEUR ET DE L'EXTÉRIEUR DU CENTRE DES LOISIRS**  
Considérant les problèmes d'infiltration d'eau dans le sous-sol du centre des loisirs;
- Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur Pier-Luc Côté pour demander des soumissions pour les travaux de drainage extérieur pour refaire la pente et installer une membrane puis de retenir les services nécessaires pour ces travaux.
- Adoptée à l'unanimité  
.....
- 2016-05-088**      **ACHAT D'UNE TONDEUSE**  
Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat d'une tondeuse au montant de 439,00 plus les taxes.
- Adoptée à l'unanimité  
.....
- 2016-05-089**      **LIGNAGE DE RUES**  
Considérant que nous avons du marquage de route à faire dans la municipalité de Val-Alain;
- Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur en voirie pour demander des soumissions pour du marquage avec la peinture de première qualité et de retenir les services nécessaires pour ces travaux.
- Adoptée à l'unanimité  
.....
- 2016-05-090**      **RÉPARATION DE L'ÉGOUT PLUVIAL 3<sup>E</sup> RANG**  
Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur Pier-Luc Côté pour vérifier les conduites avec une caméra et de choisir la meilleure alternative pour régulariser le problème jusqu'à concurrence d'un montant de 10 000,00 \$.
- Adoptée à l'unanimité  
.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2016-05-091

#### **RÉPARATION DE MANHOLE RUE HENRI**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur Pier-Luc Côté pour qu'il fasse les démarches pour réaliser les travaux nécessaires.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-05-092

#### **RECONNAISSANCE DU COMITÉ DES ARTS ET DE LA CULTURE DE VAL-ALAIN**

Considérant qu'une demande a été adressé à la municipalité par les membres du conseil administratif du comité des arts et de la culture de Val-Alain;

Considérant que ce comité désire promouvoir et développer ce qui touche de près ou de loin à l'art et à la culture;

Considérant que les membres croient fortement que ce comité permettrait de faire connaître le travail des artisans et des acteurs culturels de notre municipalité tout en permettant aux citoyens intéressés de participer à des ateliers et événements où tous seraient invités;

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de reconnaître le comité des arts et de la culture de Val-Alain en tant que comité officiel pour la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-05-093

#### **SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ**

Considérant que le Peuple Lotbinière publiera un cahier spécial ayant trait à la Semaine québécoise de la municipalité 2016, qui se déroulera du 29 mai au 4 juin prochain;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de réserver un espace d'une demi-page, en couleur, au coût de 525,00 \$.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-05-094

#### **DÉROGATION MINEURE : MONSIEUR SYLVAIN LAQUERRE**

Considérant qu'une réunion a été tenue le 21 avril 2016 par le Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure no. 2016-04-001;

Considérant que cette demande a été étudiée et visitée;

Considérant les commentaires résultants de cette étude, suivant la résolution 2016-04-21-001;

La demande de dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la demande de dérogation est pour l'agrandissement d'un garage (appentis) d'une largeur de 16 pieds et d'une profondeur de 30 pieds. Les dimensions actuelles du garage sont d'une largeur de 28 pieds et d'une profondeur de 30 pieds;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN**

**Comté de Lotbinière**

La disposition réglementaire que le requérant ne peut pas respecter est la superficie selon l'article 6.2.1.2 du règlement de zonage;

La grandeur demandée est pour de l'espace supplémentaire de rangement;

Aucune modification à apporter;

Recommandation : Finition en concordance avec le bâtiment principal;

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la décision du Comité, selon la description ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2016-05-095**

**DÉROGATION MINEURE : MONSIEUR DONALD CROTEAU**

Considérant qu'une réunion a été tenue le 21 avril 2016 par le Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure no. 2016-04-002;

Considérant que cette demande a été étudiée et visitée;

Considérant les commentaires résultants de cette étude, suivant la résolution 2016-04-21-002;

La demande de dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la demande de dérogation est pour l'agrandissement d'un garage (appentis) d'une largeur de 14 pieds et d'une profondeur de 50 pieds. Les dimensions actuelles du garage sont d'une largeur de 30 pieds et d'une profondeur de 50 pieds;

La disposition réglementaire que le requérant ne peut pas respecter est la superficie selon l'article 6.2.1.2 du règlement de zonage;

La grandeur demandée est pour de l'espace supplémentaire de rangement;

Aucune modification à apporter;

Recommandations : Finition en concordance avec le bâtiment principal;  
Aucun entreposage extérieur de matériaux ou tout débris de construction n'est permis;

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la décision du Comité, selon la description ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

.....

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

## Comté de Lotbinière

- 2016-05-096**      **VENTE DE SURPLUS**  
Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de vendre, à l'encan du 14 mai d'Encan Ouellet, la paveuse et la colleuse ainsi qu'un lot de chaises en métal. Un inventaire des autres matériaux et surplus qui seront vendus par la municipalité sera publié dans le bulletin municipal.
- Adoptée à l'unanimité  
.....
- 2016-05-097**      **DEMANDE DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT**  
Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la demande concernant la salle gratuite lors du dîner spaghetti du 8 mai au profit du comité d'embellissement de Val-Alain.
- Adoptée à l'unanimité  
.....
- 2016-05-098**      **SYSTÈME DE TRAITEMENT D'EAU**  
Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de demander d'autres soumissions pour un système de traitement d'eau au centre des loisirs.
- Adoptée à l'unanimité  
.....
- 2016-05-099**      **DEMANDE D'INSTALLATION D'UN PANNEAU D'ARRÊT**  
Considérant la demande d'un citoyen pour contrer la vitesse excessive dans la rue de la Station, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire les démarches nécessaires à l'installation d'un panneau d'arrêt dans la rue de la Station au coin du Carré Laroche.
- Adoptée à l'unanimité  
.....
- 2016-05-0100**      **LEVÉE DE LA SÉANCE**  
Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que le maire Monsieur Régnald Grondin lève la séance à 20h30.
- Adoptée à l'unanimité  
.....

---

Régnald Grondin, maire

---

Julie Picard, adjointe

Je, Régnald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.